

Aéroport : retour sur une mobilisation sans précédent.

Le pays, c'est nouveau et ça ne vous laisse pas insensibles.

PAYS

DU GIROU TARN FRONTONNAIS

JOURNAL D'INFORMATION TERRITORIAL - Novembre 2003

N°1

Éditorial



"Créer un Pays pour choisir son avenir"

Aujourd'hui le dynamisme du pôle urbain de l'agglomération toulousaine est tel qu'il risque progressivement d'absorber les communes périurbaines. Face à cette expansion urbaine, le rapport de forces est inégal. Le projet de création du Pays Girou Tarn Frontonnais s'inscrit comme une tentative de réponse au désir d'identité du territoire. Traversé par la vallée du Girou, bordé par le Tarn, notre Pays dispose d'un cadre de vie de qualité. Cette caractéristique lui ouvre de larges perspectives, y compris vis-à-vis de l'agglomération toulousaine, dont il pourrait devenir le poumon vert ! En choisissant cet axe de développement, les cinquante communes qui le composent dans la phase préliminaire du "périmètre d'études" revendiquent le droit d'exister par elles-mêmes et de choisir leur avenir, comme lorsqu'il a fallu combattre le projet de plateforme aéroportuaire. Cette notion de mobilisation et de prise en main citoyenne du destin d'un territoire est d'ailleurs au cœur de la démarche de Pays. Ni circonscription administrative, ni nouvelle collectivité locale, le Pays du Girou Tarn Frontonnais, à l'exemple du Comité de Bassin d'Emploi, s'organise selon une logique de mission de développement local. Coordination, animation, mobilisation et négociation sont ses maîtres-mots.

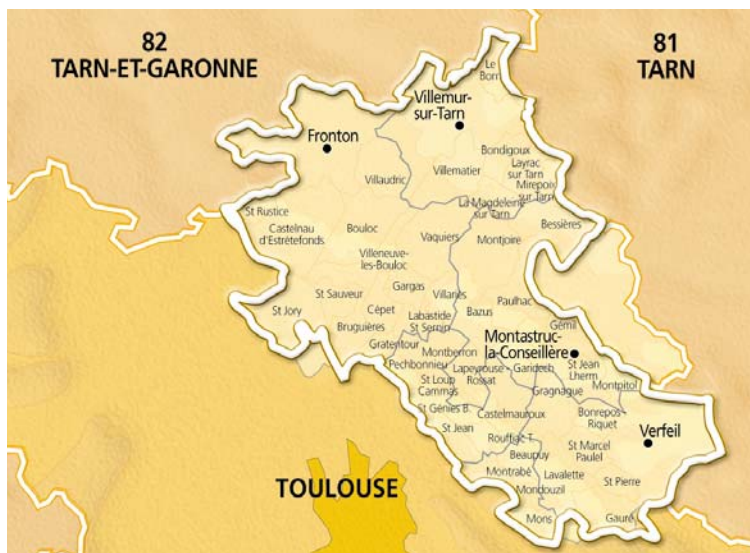
Mais pour que le Pays du Girou Tarn Frontonnais soit un Pays à vivre, il ne suffit pas d'avoir un beau projet... Encore faut-il que chacun puisse s'investir économiquement, socialement ou culturellement. Nous avons dix ans pour réussir l'avenir de notre territoire.

Gérard Bapt
Président du Comité de Bassin d'Emploi du Nord-Est Toulousain,
Député-Maire de Saint-Jean

Réflexion sur le devenir du territoire à 10 ans

Le Pays : une ambition à partager

Le Pays du Girou Tarn Frontonnais aspire à devenir un véritable territoire de projet à forte identité. En marge des découpages institutionnels habituels, il est en train d'inventer son avenir.



Périmètre du Girou Tarn Frontonnais : 50 communes réparties sur 741 km²

En dépit d'une croissance démographique remarquable, résultat de l'étalement de l'agglomération toulousaine, le territoire du Girou Tarn Frontonnais offre un faible développement économique. Les infrastructures existantes (équipement, services, etc.) sont insuffisantes par rapport aux attentes des nouvelles populations. Aujourd'hui, l'ensemble du secteur se trouve confronté à un risque majeur : devenir la zone-dortoir des agglomérations de Toulouse et Montauban. Sauf qu'une réelle alternative lui est proposée à travers la démarche de Pays et la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable pour les 10 ans à venir.

Vers un projet de développement durable

L'armature du futur projet de territoire s'articule autour de quatre axes de développement :

- Assurer un développement économique tout en préservant les ressources du territoire. Ce projet économique est basé sur l'accueil d'entreprises nouvelles, le maintien d'une activité de qualité, le développement du tissu artisanal et commercial.
- Maîtriser le développement démographique. Il s'agit d'assurer un développement raisonnable et

▶▶ Suite page 2

Faciliter l'articulation entre l'agglomération et sa périphérie, défi du SCOT

Les schémas de cohérence territoriale (SCOT) viennent remplacer les anciens schémas directeurs. Ce sont des documents d'urbanisme qui fixent les orientations générales de l'organisation de l'espace, déterminent les grands équilibres entre les espaces urbains, les espaces naturels et agricoles dans une perspective de développement durable.

À l'origine, c'est pour aider les élus à élaborer cet outil de planification, que le Préfet de Région Midi-Pyrénées a constitué un groupe de travail⁽¹⁾ et commandé un diagnostic territorial stratégique destiné à mettre en évidence les enjeux du territoire de l'aire urbaine toulousaine et à imaginer des scénarios prospectifs.

⁽¹⁾ Ce groupe est constitué de représentants des communes, d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'État, des Chambres consulaires. Il est assisté par l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire Toulouse aire urbaine et les services de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE).

▶▶ Suite page 4

Chiffres clés

Région Midi-Pyrénées

- Il existe **15 Pays** en Midi-Pyrénées, dont 11 définitifs.
- 2 de ces 11 Pays sont interrégionaux.
- Le plus petit Pays de Midi-Pyrénées regroupe **18 000 habitants**, le plus grand **100 000**.

Pays du Girou Tarn Frontonnais

- **81 300 habitants** (recensement de 1999).
- **31 000 logements** (le parc est composé à 90 % de maisons individuelles).
- La surface agricole utilisée est de **43 657 ha** (58 % de la superficie totale).
- **2 379 entreprises** artisanales.

Le Pays : une ambition à partager

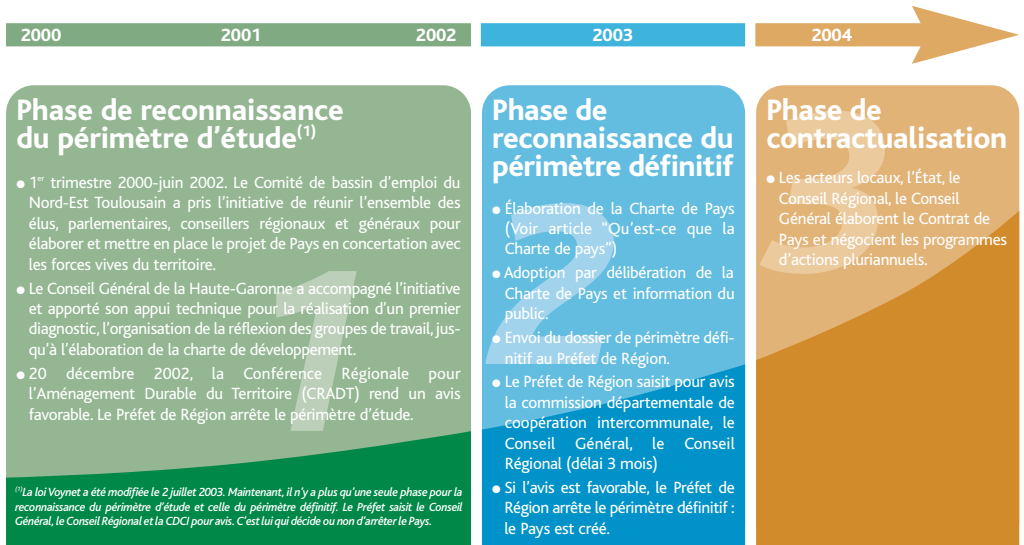
respectueux de l'identité des territoires, ainsi que de chercher à satisfaire les nouveaux besoins en matière de services.

- Améliorer l'accessibilité tout en préservant l'environnement. Le but est d'associer les enjeux environnementaux à ceux des déplacements de populations et d'offrir aux habitants une véritable alternative à la politique du tout voiture.
- Développer les activités de tourisme et de loisirs pour une image forte du Pays. L'enjeu consiste à utiliser les manifestations culturelles et sportives, le patrimoine, les sites touristiques, pour construire une identité reconnue du territoire à l'intérieur et à l'extérieur du Pays.

La première pierre de l'édifice du Pays a été posée le 20 décembre 2002 avec la reconnaissance du périmètre d'étude. Il reste encore des étapes avant d'engager un programme d'actions opérationnel, notamment réussir un projet cohérent et pertinent pour l'ensemble des habitants et assurer la complémentarité des territoires ruraux et urbains à l'intérieur et hors du Pays. ■

Les principales étapes de la création du Pays

À moitié chemin de la démarche de Pays, le territoire du Girou Tarn Frontonnais n'est plus qu'à une étape du bonheur et de la reconnaissance officielle.



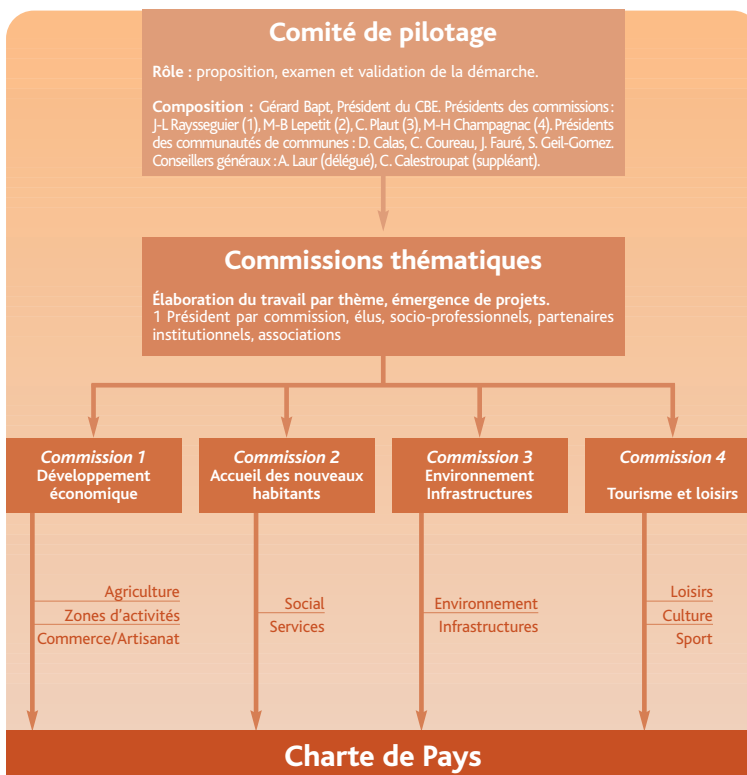
Charte de Pays : priorité à la démarche participative

Qu'est-ce qu'un Pays ?

Territoire caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, un Pays est un lieu d'actions collectives qui fédère les communes, les groupements de communes, les acteurs socioprofessionnels, autour d'un projet commun de développement. Ce n'est ni une circonscription administrative, ni une nouvelle collectivité locale. Il s'organise dans une logique de mission de développement. Son périmètre n'est pas tenu de respecter les limites administratives et il n'est pas soumis à un nombre minimal d'habitants ou de communes, même s'il doit rechercher une complémentarité ville-campagne.

En savoir plus :

- Association pour la fondation des Pays : www.pays.asso.fr
- Entreprises Territoires et Développement : www.etd.asso.fr
- www.cbetedunet.org



Qu'est-ce que la Charte de Pays ?

Fondée sur l'adhésion volontaire, la valorisation des ressources locales et la mobilisation de toutes les forces vives, la Charte de Pays est un document de référence qui détermine la stratégie du territoire en matière de développement socio-économique, de gestion de l'espace et d'organisation des services. Ce projet précise à l'horizon de dix ans, les principes et les moyens d'action nécessaires pour atteindre les objectifs. Son élaboration nécessite une organisation et un fonctionnement précis, surtout lorsque plus de 300 personnes (élus, citoyens, chefs d'entreprise, agriculteurs, représentants d'associations...) participent au diagnostic et à la rédaction de la Charte.

“Le Pays va apporter un second souffle à cette zone”



Jean-Louis Bourgeois, expert-comptable à Montastruc-la-Conseillère

“La création du Pays Girou Tarn Frontonnais devrait permettre aux élus locaux de mettre en œuvre un développement harmonieux et équilibré qui tien-

nent compte de l'environnement et du patrimoine et qui ne leur est pas imposé d'en haut, estime Jean-Louis Bourgeois, membre de la commission Développement Économique du Pays. Notre zone géographique possède des atouts et des faiblesses. Les communes et les structures intercommunales ont peu de moyens pour aménager des zones d'activités. La création du Pays va nous aider à les concrétiser, mais aussi à réaliser des investissements en matière d'infrastructures routières ou ferroviaires : travaux du barreau du Girou reliant Eurocentre à

Gragnague (A62 à A 68), doublement de la voie ferrée Albi - St-Sulpice, création d'un échangeur à hauteur de Grisolles pour désenclaver Fronton et Villemur-sur-Tarn...”. La commission aimerait surtout favoriser l'implantation d'activités tertiaires non polluantes. “La mise en place du Pays Girou Tarn Frontonnais va apporter un second souffle à cette zone géographique et venir en relais des communes pour les investissements visant à redynamiser l'économie et créer des emplois”, conclut l'expert-comptable. ■

“L'agriculture fait vivre 1 millier de familles”



Benoît Dal, président des jeunes agriculteurs du canton de Montastruc

“La mise en place du Pays Girou Tarn Frontonnais permet aux agriculteurs de rencontrer d'autres

représentants de la société civile et de discuter avec eux des contraintes inhérentes à notre profession (traversée des villages avec de gros engins, travail dominical), parfois mal vécues en zone périurbaine”, explique Benoît Dal. “Nous avons pu vérifier qu'ici, la population est très attachée à la préservation des espaces verts ruraux et qu'elle souhaite voir leur entretien confié aux agriculteurs. Ce poumon vert que tout le monde apprécie continuera d'exister à condition qu'une activité agricole soit préservée sur la zone”. Connue sous l'angle du vignoble

de Fronton, l'activité agricole du Pays Girou Tarn Frontonnais n'en est pas moins très diversifiée avec de grandes cultures : maraîchage, fruits, horticulture, bovins, volailles... Elle regroupe près d'un millier de familles et 1 500 emplois directs. “Il nous semble intéressant de mobiliser les décideurs pour orienter les ventes des produits agricoles sur les circuits courts, c'est à dire sur les marchés de plein vent, dans des magasins fermiers, directement à la ferme, voire en approvisionnement direct de supérettes ou de supermarchés”, conclut Benoît Dal. ■

“Développer l'idée de tourisme de terroir”

Désormais reconnus sur le plan international pour leur très bon rapport prix/plaisir (notamment les rosés), les vins de Fronton ont décidé de se doter d'une vitrine digne de ce nom. “Nous avons en projet d'installer notre Maison du Vin au château Capdeville à Fronton, confie Hugo Cavagnac. Nous y accueillerons les touristes de passage désirant avoir des informations sur le vignoble, les professionnels (sommeliers, cavistes...) pour lesquels nous organiserons des séminaires et les habitants de la commune qui sont très fiers de leur vignoble. D'ailleurs, ce sont eux nos meilleurs ambassadeurs.” La Maison du Vin de Fronton sera également un lieu de présentation des activités touristiques et culturelles du Pays. On pourra y trouver des adresses de producteurs fermiers, de gîtes ruraux, de chambres d'hôtes ou y organiser des événements.



Hugo Cavagnac, directeur de la Maison du Vin de Fronton

“Nous voulons développer l'idée de tourisme de terroir, poursuit Hugo Cavagnac. La mise en place du Pays va aider tous les acteurs de la zone Girou Tarn Frontonnais à travailler ensemble, à se fédérer sur des objectifs communs et sur une même identité. C'est une belle idée. On doit aussi renforcer la concertation sur l'évolution démographique de la zone afin de préserver l'environnement et l'espace agricole.” ■



La future Maison du Vin de Fronton a été acquise par la commune avec une subvention du Conseil Général dans le cadre du Contrat de Terroir.

ACTUALITÉ Aéroport

Union sacrée autour d'un territoire

Finale, reconnaît Lionel Canevese, président du collectif ACNAT, l'une des grandes leçons de ce combat aura été de fédérer des gens qui ne se connaissaient pas et de révéler l'entité Girou Tarn Frontonnais”. Même constat du côté de Didier Cujives, président du collectif C-PANNET et maire de Paulhac: “Ce combat a créé d'im-

menses solidarités. Il a donné à notre Pays ce supplément d'âme qui lui faisait défaut”.

Dénoncer une décision antinomique

Le Pays du Girou Tarn Frontonnais revient de loin ! Sans l'unanimité qu'a suscitée contre lui le projet de construction d'un

deuxième aéroport international français dans le Nord-Est Toulousain, les communes de Vacquiers et Fronton feraient toujours prioriser des sites d'implantation prioritaires. Il faut dire que les conditions dans lesquelles se sont effectuées les études et la présentation des résultats sur l'avenir de la plate-forme aérienne régionale

n'ont pas véritablement respecté les principes de concertation. D'où la stupeur lorsque, vingt-quatre jours après que le Préfet a entériné le périmètre du Pays dont l'orientation principale est la préservation du cadre de vie, celui-ci annonce que sur ce même territoire, l'État projette d'implanter un aéroport de 20 millions de passagers.

Transformer l'essai de cette nouvelle citoyenneté

La mobilisation a été immédiate. Deux collectifs se sont constitués pour lutter contre ce projet : le C-PANNET à l'initiative des élus, l'ACNAT à l'initiative des associations de défense de l'environnement. “Jusqu'à aujourd'hui, le Pays était une notion très abstraite, reconnaît Didier Cujives. Le combat contre l'aéroport a eu le mérite d'ouvrir la porte au débat, à la discussion, à

la concertation et à la volonté de faire des choses ensemble”. “Entre nous et le collectif des élus, renchérit Lionel Canevese, il y a eu immédiatement des passerelles. Maintenant que la situation a évolué en notre faveur, on veut être partie prenante, en tant que citoyen, de l'aménagement du Pays”.

Après une telle mobilisation, le Pays du Girou Tarn Frontonnais sait avec certitude qu'il ne s'est pas trompé en choisissant la préservation de son cadre de vie comme axe de son projet d'avenir. ■

En savoir plus :
 • www.c-pannet.org et
 • www.nonalaeroport.org

CBE du Nord-Est Toulousain
 54, route d'Albi - Espace Victor Hugo
 31240 Saint-Jean
 Tél. : 05 62 89 07 70
 Web : www.cbenedunet.org

Directeur de la publication : Gérard Bapt
 Conception/rédaction : ICOM 05 62 57 73 43
 Crédits photos : ICOM
 Impression : SRI - L'Union
 Tirage : 27 000 exemplaires
 Dépôt légal à parution. ISSN en cours



FRONTON, L'EFFRONTÉ



Un outil de planification urbaine

L'avenir du Pays Girou Tarn Frontonnais dépend aussi de ce que décident les territoires voisins et les autres acteurs du développement local : État, Région, Département... C'est le cas du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'aire urbaine toulousaine, qui fait l'objet de réflexions préalables depuis novembre 2001.



Pour Marie-Bernadette Lepetit, il y a deux questions essentielles à résoudre : "celle du périmètre du SCOT, celle du scénario de développement".

ne peut pas être déconnecté du SCOT du pôle urbain", reconnaît Marie-Bernadette Lepetit, Présidente de la Commission Aménagement du Territoire du Pays. "Cependant, nous revendiquons nos différences et nous tenons à conserver le contrôle sur le type de développement que nous voulons pour notre territoire."

Trois scénarios de développement

Aujourd'hui, le groupe de travail réuni par le Préfet de Région, réfléchit à trois scénarios :

- Le fil de l'eau prévoit de ne pas intervenir sur la configuration actuelle et laisse l'aire urbaine toulousaine s'agrandir sans contrôle.

- Le scénario d'équilibre métropole-villes moyennes conforte le pôle urbain, en même temps il donne du poids aux villes moyennes. Par contre, il oublie le développement de la couronne périurbaine, donc de notre territoire.

- Le troisième scénario insiste sur l'articulation entre pôle principal et pôles intermédiaires. Il favorise le maintien du pôle urbain et des villes moyennes et crée des pôles périphériques intermédiaires à partir des micro-bassins de vie préexistants.

Le scénario retenu au final sera approfondi et décliné en projet de territoire. Avant cela, il reste



plusieurs questions à résoudre : Quelles sont les vocations de chacun des territoires, ainsi que leurs complémentarités ? Comment préserver l'agriculture

périurbaine ? Comment intervenir sur la maîtrise foncière du territoire ? ■

Le SCOT prévoit le développement du territoire et son aménagement en tenant compte de tous les acteurs et de leurs stratégies sectorielles. Il doit aussi réussir à faciliter l'articulation entre l'agglomération et sa périphérie. "Il est évident que le Pays du Girou Tarn Frontonnais

PROJET Villemur-sur-Tarn

Une zone d'activité économique communautaire

La Communauté de communes du canton de Villemur-sur-Tarn⁽¹⁾ a décidé de créer une zone d'activité économique (ZAE) communautaire, qui complètera la zone déjà implantée sur Villemur, au lieu-dit Pechnaquié. La ZAE déjà lotie couvre 4,7 ha. Son extension sera d'environ 5,8 ha, auxquels se rajouteront 8 ha de réserve foncière pour une extension future. "Cette opération a été retenue dans la charte de développement du Pays Girou-Tarn-Frontonnais, confié Jacques Fauré, président de la Communauté de communes.

Son coût prévisionnel est de 1,8 millions d'euros. Nous avons sollicité des subventions de l'Union Européenne, de l'Etat et du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, et nous espérons un taux de subvention de 40 à 70 %."

Une zone unique et attractive

Cette nouvelle ZAE présente de nombreux avantages pour les futurs candidats : sa proximité avec l'agglomération toulousaine et Eurocentre, sa double situation (à la fois proche de la campagne et d'un centre urbain avec tous les services), la pré-

sence sur la zone d'un restaurant et d'un collectif d'assainissement et de collecte des déchets, l'arrivée prochaine d'équipements : ADSL et desserte en gaz naturel. À ces avantages s'ajoutera un aménagement paysager d'entrée de ville, avec un nouveau giratoire d'accès et une signalétique interne. Autres atouts non négligeables : un prix de vente du terrain attractif, une taxe professionnelle de zone relativement faible, l'éligibilité du canton à des fonds européens applicables aux entreprises et classé en territoire rural de développement prioritaire. Enfin, un ani-

EN SAVOIR PLUS

Le point de vue d'André Laur⁽¹⁾

"En Pays Girou Tarn Frontonnais, la réflexion sur l'aménagement du territoire n'est pas née au lendemain d'une loi. Dès les années 1990, Gérard Bapt et moi-même avons été à l'initiative du SIDENE, structure de prospectives pour le développement du Nord Est Toulousain. Motivée par l'influence grandissante de l'agglomération toulousaine et par la volonté de conserver un cadre de vie de qualité, la création de ce syndicat représente aujourd'hui encore la première tentative d'organisation territoriale cohérente.

Plus récemment, la loi Chevènement a conforté l'essor des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)⁽²⁾ et permis aux élus de prendre conscience de l'importance de l'organisation spatiale du territoire. Conjointement à la réflexion menée sur le Pays du Girou Tarn Frontonnais, devra se réaliser le schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui donne aux collectivités locales la possibilité de fixer des objectifs communs pour l'ensemble des politiques sectorielles (habitat, développement économique, transports, environnement...). Si deux logiques s'affrontent vis-à-vis du futur périmètre, c'est que les enjeux territoriaux sont nombreux.

La projection à dix ou quinze ans de ces politiques est un exercice difficile. Le combat contre le projet d'aéroport a mis en évidence l'attachement de nos habitants à leur cadre de vie et leur environnement. Cet enjeu, nous l'avions identifié il y a dix ans déjà. C'est plutôt bon signe..." ■

⁽¹⁾ André Laur est représentant du Conseil Général de Haute-Garonne au Comité de Pilotage Territorial du Pays, Conseiller Général du canton de Montastruc-la-Conseillère.

⁽²⁾ Il existe quatre communautés de communes en Girou Tarn Frontonnais.

mateur économique a été embauché pour trois ans. Sa mission est à la fois de promouvoir et commercialiser la zone, mais aussi d'accompagner les entreprises dans leurs recherches de financements et de solutions techniques, financières et juridiques. "La ZAE de Pechnaquié sera l'unique zone du canton. Tous les moyens de séduction seront mobilisés pour la rendre attractive", précise Jacques Fauré.

Les travaux d'aménagement de la zone débuteront avant fin 2003 pour se terminer en juin 2004. Quinze à vingt lots seront

alors disponibles à cette date. Des entreprises d'informatique, de viticulture et de services... sont d'ores et déjà intéressées. ■

Contact commercial

Antoine Le Marec
Tél. : 05 61 09 00 98



⁽¹⁾ La Communauté de communes du canton de Villemur-sur-Tarn regroupe les communes de Bondigoux, La Magdelaine, Layrac, Le Born, Mirepoix, Villematier et Villemur-sur-Tarn. Elle est présidée par Jacques Fauré, maire de Villemur-sur-Tarn.